

Remarques, suggestions et propositions faites	Réponses apportées par la municipalité
<b>Voies et réseaux</b>	
Chemin de Saint-Hilaire : le schiste houiller s'en va sur la route sur les plans inclinés.	Sera vérifié et des correctifs seront apportés
Problème avec les avaloirs	
Une tranchée a été faite dans le chemin tout neuf qui ne devait pas être touché pendant 3 ans.	La demande était antérieure à la remise à neuf du chemin. La tranchée doit être reprise (branchement suite à un permis de construire)
Quand il y a des fortes pluies, les eaux pluviales viennent perturber le tout à l'égout et il y a des remontées dans les toilettes au numéro 43.	Probablement des raccordements illicites d'eaux pluviales (par des riverains) sur le réseau d'eaux usées. L'ancien réseau n'a pas été enlevé. La commune a saisi les services d'Alès Agglomération pour leur signaler la situation. (Demande de tests à la fumée afin de pouvoir constater si certains propriétaires ne se sont pas raccordés sur le réseau pluvial)
Problème d'entretien des fossés.	Certains propriétaires ont construit en bouchant les ruisseaux existants. Il est de leurs responsabilités d'entretenir celui-ci et le cas échéant de rétablir le libre écoulement.
Problème de pluvial. Il a été demandé d'ajouter un avaloir supplémentaire.	Impossible. Les canalisations actuelles ne sont pas dimensionnées pour recueillir un surplus d'eau (cela génèrerait des désordres importants en aval)
Problème des tranchées de ruissellement au bout de l'impasse du Four à Chaux.	A voir avec les services.
<b>Prévention sécurité</b>	
Voie verte qui débouche sur la route de Bagnols : il faudrait prévoir un passage piétons vers le chemin de Saint-Hilaire.	
Quid du nouvel arrêt de bus ?	Prévu fin 2023, début 2024. Problème d'acquisition d'un morceau de terrain.
Vitesse excessive sur la route de Bagnols entre le chemin de Saint-Hilaire et l'Escale. De plus, les gens qui tournent vers le chemin de Saint-Hilaire coupent le virage et prennent le risque d'accrocher un véhicule qui en sort.	Le département et la commune étudieront un aménagement dans le but de ralentir les usagers.
Problème de vitesse excessive (100 km/h !) sur le chemin entre les deux écluses, à partir du numéro 51 en descendant. Peut-on en rajouter une au milieu ?	Les aménagements modérateurs de vitesse sont en principe installés aux entrées et aux sorties de la zone 30km/h, afin de donner un rythme aux usagers. Il s'agit ici de comportements inappropriés !

Certains gros camions continuent à passer.	Les signaler à la mairie qui fera le nécessaire
Peut-on changer le sens de l'écluse pour que le n° 43 puisse sortir de chez lui plus facilement ?	On l'a inversée pour éviter que les gens roulent trop vite s'ils ont la priorité à chaque passage d'écluse. Donc on reste comme ça.
Il faudrait poser des réfléchissants sur les coins extérieurs des habillages en bois des poubelles et aux bords des écluses.	
Chemin de la Traverse : les deux écluses sont dans le même sens. Pourquoi ?	Imposé par des questions de sécurité (visibilité)
Bruit des motos, cabrage devant des voitures, menace de mettre le feu envers les propriétaires qui se plaignent, la situation devient sensible avec des jeunes cagoulés qui squattent un chemin communal (Combe du mas d'Avène)	Les gendarmes sont passés et ont verbalisé pour circulation sur un chemin interdit sauf aux riverains. NB : Depuis la réunion ils ont à nouveau été sollicités
Sécurisation de la sortie de l'école de musique.	Il faudrait déplacer le portail et mettre un tourniquet comme au parc inter génération.
<b>Urbanisme</b>	
Passage des voies du lotissement de Roques Servières dans le communal.	Dossier en cours
<b>Environnement</b>	
Problème d'odeurs de la station d'épuration. Où en est le projet d'en construire une nouvelle ?	Nouvelle station intercommunale en cours d'étude. Elle serait construite après l'actuelle qui serait ensuite détruite.
Problèmes avec des propriétaires qui ne débroussaillent pas	Contacteur la police municipale
<b>Divers</b>	
Satisfaction pour le parc et le pump track	